

TIR DES 4 DISTRICTS DU CENTRE 2022



**Les 19, 20, 21, 26
et 27 août 2022**



Stand du Mourty 300 m.
à Praz-Jean (St-Martin - VS)

www.grutli-vex.ch



CHASSE - ARMES NEUVES

DAYER
ARMURERIE + STAND DE TIR

Que la Fête soit belle !

L'été hérensard sera marqué par le Tir des 4 districts du Centre.

Organisé par la société de tir « Le Grütli » de Vex, la traditionnelle fête des tireurs du Valais central et d'ailleurs aura lieu durant les deux derniers week-ends du mois d'août et réunira près de 300 tireurs issus d'une vingtaine de sociétés de tir.

Au-delà de la compétition, les retrouvailles offriront des moments de partage et de convivialité dans notre stand de tir intercommunal du Mourty, lieu qui se veut accueillant et disponible.

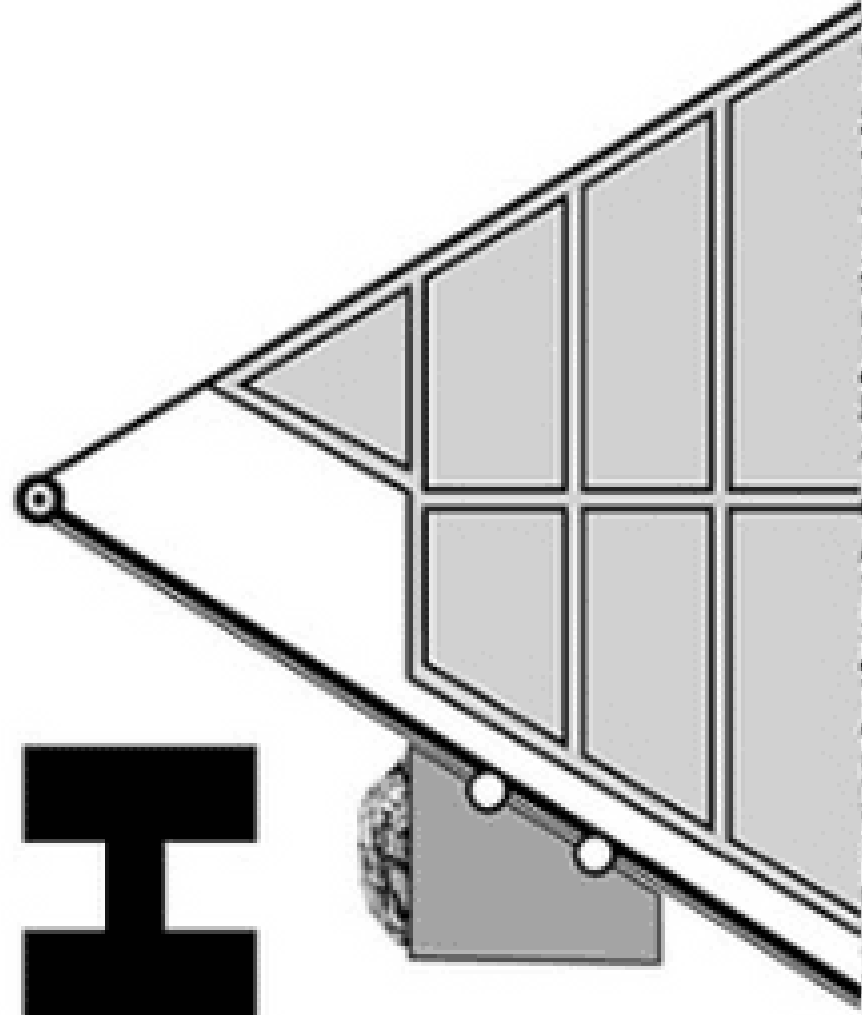
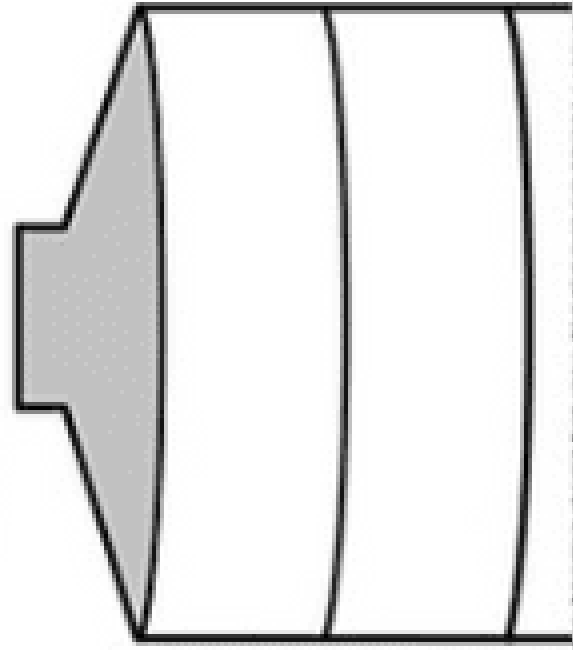
L'évènement donne aux autorités de la vallée l'occasion de souligner le dynamisme de nos sociétés locales et leur engagement pour notre jeunesse.

Qu'elles en soient remerciées, que les joutes soient vives et que l'amitié l'emporte !

Danny Defago
Président de la commune de Vex



GVH



Gravière du Val d'Hérens SA

Chères Amies tireuses,
Chers Amis tireurs,

La société "Le Grütli" de Vex, à l'occasion du 80^{ème} Tir des 4 Districts du Centre, est heureuse de vous accueillir à nouveau dans notre belle vallée.

Le comité d'organisation effectue un travail sensationnel pour mettre en place la manifestation. Notre objectif est de vous donner l'occasion de profiter pleinement de votre temps et surtout de vous permettre d'exceller dans le sport que nous pratiquons ensemble.

C'est dans un esprit de convivialité et sportif, que les membres de nos sociétés de tir partagent ensemble le goût de la précision. Le tir est devenu, au fil du temps, une discipline sportive de haut niveau. De plus, il se décline en différentes disciplines, qui développent un grand nombre de compétences.

Se concentrer sur l'instant présent, faire abstraction des stimuli extérieurs mais aussi faire preuve de patience et de persévérance, des qualités qui se développent avec l'entraînement et l'expérience, que nous pouvons mettre en avant lors de ce genre de manifestations.

Lorsque l'on fait mouche, la récompense est instantanée !

Mais le plaisir de se rencontrer et de partager une passion commune est également un objectif en soi. Voilà pourquoi, la camaraderie est l'un des piliers de notre sport. Le tir des 4-Districts n'est pas en reste, il met en évidence l'esprit du groupe où chacun se met au service des autres afin d'obtenir les meilleurs résultats !

Soignons cette camaraderie, une valeur sûre que nous conserverons encore longtemps.

Les bénévoles qui mettent leur temps à disposition jouent un rôle essentiel dans le succès de l'organisation. Il n'y a pas assez de qualificatifs pour définir la qualité de votre travail, vous en êtes chaleureusement remerciés ! Les sponsors, les annonceurs et les donateurs qui nous aident à concrétiser ce projet sont également des soutiens essentiels, nous vous remercions également de votre appui ! Enfin, à vous, tireuses et tireurs qui êtes l'essence même de cette fête, nous vous remercions également et vous souhaitons beaucoup de succès dans vos tirs !

Société de tir sportif "Le Grütli" de Vex
Etienne Froidevaux
Président



PRALONG MOIX & CIE SA **MENUISERIE - CHARPENTE**

1982 LA LUETTE
VAL D'HÉRENS - VALAIS

CONSTRUCTION DE CHALET
FENÊTRES BOIS ET BOIS-MÉTAL
MEUBLES
AGENCEMENTS
CUISINES
ÉBÉNISTERIE

WWW.PRALONGMOIX.CH

*frais et
sympa*

Volg

Vex

Comité d'organisation

Président	Etienne Froidevaux
Secrétaire	Valérie Froidevaux
Caissière	Marie-Pierre Rudaz
Rangeur et résultats	Marie-Pierre Rudaz
Plan de tir et carnet de fête	Guy et Marie-Pierre Rudaz
Sécurité	Raymond Fournier
Responsables de stand	Matthieu Bovier et Guy Rudaz
Technique, Polytronic	Guy Rudaz
Cantine	Valérie et Etienne Froidevaux
Webmaster et représentant JT	Mathieu Froidevaux

helvetia.ch/valais-romand

**Participer.
Vivre
l'événement.
> Apprécier.**

simple. clair. helvetia 
Votre assureur suisse

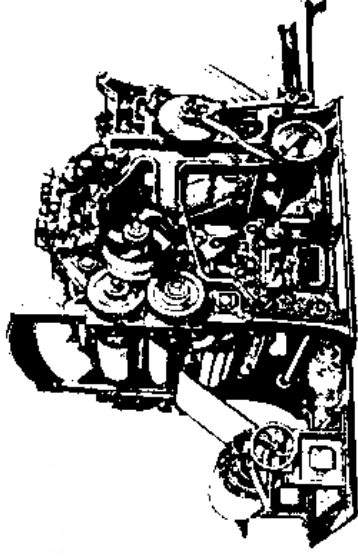


Dominique Fivaz
Conseiller en Assurance et Prévoyance

Agence générale Valais Romand
T 058 280 68 11, M. 079 250 76 42
dominique.fivaz@helvetia.ch

MECANGRAPHIC

Machines et fournitures d'imprimerie – Aiguillage de lames
Garnissage de rouleaux – Déménagements toutes machines



Guy et Marie-Pierre RUDAZ / 49, Cardinal-Joumet / CH - 1217 MEYRIN

Tél. + 41 22 782 96 57 / + 41 79 355 35 76 / + 41 79 798 12 60

www.mecangraphic.ch / E-Mail info@mecangraphic.ch

DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENT

ORGANISATION	Société de tir « Le Grütli de Vex »		
LIEU	Stand de tir du Mourty - Praz-Jean		
GENRE DE TIR	Concours des sections du Groupement et hors Groupement, concours de groupes et concours individuel à 300m		
DATES DES TIRS	Vendredi	19 août 2022	de 16h00 à 19h00
	Samedi	20 août 2022	de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
	Dimanche	21 août 2022	de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
	Vendredi	26 août 2022	de 16h00 à 19h00
	Samedi	27 août 2022	de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
DROIT DE PARTICIPATION	Les groupes et tireurs des sections affiliées à la FST La licence FST est obligatoire pour tous les tireurs(euses)		
INSCRIPTIONS	A envoyer <u>jusqu'au 1^{er} août 2022</u> chez : Tir du Groupement des 4 Districts du Centre Marie-Pierre Rudaz Rue du Cardinal-Journet 49 1217 Meyrin ou par mail : info@mecangraphic.ch (Avec l'âge : jour-mois-année de chaque participant et numéro de licence) Les inscriptions peuvent également se faire sur place. Lors de l'inscription, veuillez SVP joindre un bulletin de versement ainsi que l'adresse exacte du responsable des groupes et des sections afin que des prix éventuels puissent y être versés. <i>Ceci facilitera grandement le travail des organisateurs. Merci.</i>		
SITE INTERNET	www.grutli-vex.ch		
RANGEURS	21 coups donnent droit à un rangeur de 15 minutes. Les réservations seront prises en considération selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.		
MUTATIONS	Tout tireur inscrit mais empêché, peut être remplacé par un autre tireur de la même société.		
TIREURS	Les tireurs ne pourront figurer que dans un seul groupe et une seule catégorie		
FORMATION DE GROUPE	Cat. A = Toutes les armes Cat. D = Armes d'ordonnances (Fass90, Fass57/02, Fass57/03 et Mousqueton) 4 tireurs de la même société forment un groupe. Chaque société peut inscrire plusieurs groupes. Lors de l'inscription, la liste nominative des tireurs du groupe doit être déposée avant que le premier tireur du groupe ait tiré.		
TIREUR INDIVIDUEL	Les tireurs individuels sont les bienvenus.		

CAFÉ DU
RELAIS
1982 EUSEIGNE
079.852.49.91

Merci



Mets au fromage/ fondue viande séchoir frites et sauces
maison...
Réservation appréciée.



Le Valais Immobilier

*Vivre sa liberté immobilière
en toute simplicité !*

Berthod Transports



Place à la passion

"Notre plaisir est votre plaisir"

CATÉGORIE D'ÂGE	U13 de 2012 à 2010 – U15 de 2009 à 2008 appelé JJ dans le plan de tir (accompagné d'un responsable) U17 de 2007 à 2006 – U19 de 2005 à 2004 – U21 de 2003 à 2002 appelé J dans le plan de tir E/S de 2001 à 1963 V de 1962 à 1953 SV de 1952 et antérieur(e)s		
CATÉGORIE D'ARMES	A, D et E		
POSITION	Cat. A Cat. D Cat. E	Arme libre Carabine standard Fusil d'assaut 57/03 Mousqueton Fusil d'assaut 57/02 Fusil d'assaut 90 Selon le catalogue des moyens auxiliaires	: à genou : couché bras franc : appui sur bipied réglementaire : couché bras franc ou sur appui : ou bipied réglementaire. : appui sur bipied réglementaire : appui sur bipied réglementaire
	Les vétérans (V) 1953 à 1962 et les (SV) 1900 à 1952 peuvent tirer couchés appuyés à l'arme libre. Il n'existe pas d'allègement de position pour les U13, U15, U17, U19, U21, les S, V et SV, au FA 57, au F90, ni au fusil standard.		
SECURITÉ	Toutes les armes pourront être contrôlées. Les armes, accessoires d'armes et munitions sont interdits à la cantine, même à l'intérieur d'un étui. Les étuis et housses sont interdits à l'intérieur du stand de tir L'admission et le maniement des armes doivent correspondre aux règlements techniques de la FST. Une amende pourrait être appliquée en cas de non-respect de ces règles. Merci de votre compréhension et de votre collaboration à la sécurité.		
ARMES- DERANGEMENTS	Le tireur est responsable des dérangements de son arme, à l'exception des ruptures de matériel.		
MUNITION	Elle est comprise dans le prix des passes et est délivrée sur place. Il est formellement interdit de tirer de la munition autre que celle délivrée sur la place de tir par les organisateurs (GP11 et GP90) Les douilles restent la propriété de la société organisatrice.		
LIVRET DE TIR	Obligatoire au prix de Fr. 12.- Il est gratuit pour les J et les JJ.		
FINANCE DE SECTION	Aucune pour les sections du GT4DC Fr. 40.- pour les sections « Hors Groupement » du (GT4DC)		
PAIEMENT	Paiement sur le compte Banque Raiffeisen Sion et Région IBAN : CH74 8080 8007 1984 8051 6 Société de tir "Le Grütli de Vex" 1981 Vex Afin d'éviter des malentendus, nous vous prions de vous munir d'une preuve de votre paiement et de votre licence.		



Aldo Morand

TEL. 079 404 95 84

Hiver : www.Alpespourtous.ch

Email: h.m-lesdiablotins@bluewin.ch

Les Diablotins

Colonie de vacances

1988 Les Collons-Thyon

Chambres à 4 lits. (84 TOTAL) Salle de jeux.

Salle à manger de 100 places.

Local skis. Cuisine familiale.

Pour sociétés de musiques, sports, familles,
écoles des neiges et vertes.

Altitude 1850 mètres Valais - Suisse



Pizzeria La Luge

Bienvenue à la Pizzeria la Luge, aux Collons! Ambiance chaleureuse, pizzas traditionnelles au feu de bois, pâtes maison, vins délicieux, tout est fait pour vous accueillir au mieux!

Nous espérons vous y voir bientôt!

a tutti



Saison d'hiver

début décembre à fin avril

Saison d'été

début juin à fin septembre

+ 41 (0)27 281 17 98

📍 Rue de la Mura - 1850 Les Collons

PRIX DE GROUPE	100% de la finance d'inscription aux 50% des groupes classés dans chaque catégorie : A / D. 1er Prix : Fr. 100.- au minimum en espèces ou don en nature pour chaque catégorie. Minimum 5 groupes.
ROI DU TIR	Prix au minimum aux 4 premiers de la catégorie A Prix au minimum aux 4 premiers de la catégorie D Prix au minimum aux 4 premiers de la catégorie E Minimum Fr. 100.- en espèce ou en nature pour chaque catégorie (minimum 15 participants par catégorie) A l'addition des résultats des passes « Section » + « Mourty » + « Répartition » + 10% de la passe « Art-Groupe ». En cas d'égalité, appui par : la passe « Art-Groupe », puis par la passe « Répartition », puis par la passe « Mourty », puis la passe « Section » et enfin par l'âge : JJ, J, SV, V, E/S
1ère Dame catégorie A 1ère Dame catégorie D 1ère Dame catégorie E	Prix en espèces ou en nature A l'addition des résultats des passes « Section » + « Mourty » + « Répartition » + 10% de la passe « Art-Groupe ». En cas d'égalité, appui par : la passe « Art-Groupe », puis par la passe « Répartition », puis par la passe « Mourty », puis la passe « Section » et enfin par l'âge : JJ, J, SV, V, E/S
Roi du tir juniors A Roi du tir juniors D/E	Prix en espèces ou en nature À l'addition des résultats des passes « Section » + « Mourty » Prix aux 3 premiers (min. 5 tireurs)
DISTINCTION	Le tireur n'a droit qu'à une seule distinction. S'il obtient 3 fois le résultat de la distinction, il recevra un rappel. Il peut être délivré en lieu et place de la distinction, une carte-couronne d'une valeur de Fr. 10.- pour une distinction simple, et Fr. 12.- pour une distinction triple voir une de 15.- pour celui ayant tiré les quatre passes, même avec le résultat de la distinction simple.
RÉPARTITION IMMEDIATE	Dans la mesure où les répartitions immédiates n'atteignent pas le 65% du produit des passes, la différence est attribuée au concours de groupes. Les distinctions (dans la mesure des stocks disponibles), les cartes-couronnes et les répartitions immédiates sont à retirer sur place pendant la durée du tir. Aucune prétention ultérieure ne sera prise en considération.
RÉSULTATS	Les répartitions ultérieures seront adressées directement aux chefs de groupes et sections pour les sociétés Hors-Groupement ; pour les sociétés du GT4DC, elles seront distribuées avec les prix spéciaux lors de l'assemblée générale du GT4DC.
DISTRIBUTION DES PRIX	Lors de l'assemblée générale du GT4DC, sur convocation aux personnes concernées.

Nos espaces d'accueil

Rue de Savièse 28
1950 Sion
Tél. 027 203 44 00

Rte de Nendaz
1996 Baar (Nendaz)

Disponibles 24h/24 dans tout le Val d'Hérens

EVOLÈNE: Claudia Anzévi-Métraiier 027 283 11 55

Dany Métraiier 079 794 06 41

MT-NOBLE: Patricia Lochmatter 078 841 25 92

ST-MARTIN: Raphaël Vuignier 079 781 68 50

VEX: Josiane Rudaz 079 471 83 72

www.pompes-funebres-associees.ch – info@pompes-funebres-associees.ch

LES MARCHANDS DE MATERIAUX DU VALAIS CENTRAL



Eggs & Luginbühl
MATERIAUX DE CONSTRUCTION - PRODUITS EN CIMENT (ELGE)



matériaux 
Matériaux PLUS SA®
sion • martigny • monthey • riddes

VOUS SOUHAITENT UNE BONNE FETE

DISPOSITIONS FINALES Tout tireur prenant part au tir accepte les dispositions du plan de tir. Pour toutes les règles de tir, on se réfère strictement aux Rtsp de la FST, pour toutes les disciplines. Ainsi que les règles du GT4DC.

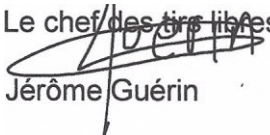
RECLAMATIONS Le palmarès sera mis en ligne au plus tard le 15 septembre 2022, les réclamations peuvent être faites jusqu'au 30 septembre 2022. Passé ce délai, le palmarès sera validé définitivement.

RESTAURATION Possibilité de restauration chaude (grillades et raclettes) ou froide (planchettes) tous les jours sur la place de tir.

APPROBATION Pour le comité d'organisation:
Les responsables du plan de tir:

Guy et Marie-Pierre Rudaz


Pour la FSVT :

Le chef des tireurs

Jérôme Guérin

Vex, le 3 mai 2022



Samuel **MARIETHOZ**

**TRANSPORTS
DENEIGEMENT** Sàrl

079 671 76 19

Route de Courtille 30A 1981 Vex samueltransports@gmail.com

**TG 6301 L'alliance de l'innovation et de la qualité
pour les tireurs ! Tous les résultats sont disponi-
bles via l'application « Score-App » !**



polytronic

**POLYTRONIC INTERNATIONAL AG
Pilatusstrasse 12, CH-5630 Muri AG**

Tel. 056 675 99 11 / Fax (12) / www.polytronic.ch / info@polytronic.ch

TIR DU GROUPEMENT DES 4 DISTRICTS DU CENTRE 2022 (GT4DC)

Plan de tir à 300 m

Passe « EXERCICE »

Rachats	Illimités
Arme	Toutes les armes
Champ des points	Cible A 10
Nombre de coups	5 coups cpc, interruption à volonté
Finance	Fr. 5.- (munition comprise)
Distinction	Aucune
Dispositions spéciales	Une passe peut être interrompue à volonté Libre passage à toutes les cibles

Passe « SECTION »

Dispositions générales	Cette passe est obligatoire pour tous les participants
Arme	Toutes les armes
Champ des points	Cible A 10
Nombre de coups	10, soit 6 coups cpc, 4 coups en série
Position	Selon dispositions générales et règlement
Finance individuelle	Fr. 19.- (munition comprise)
Distinction individuelle	Voir dispositions générales

	Distinction pour	E/S	J/V	JJ/SV
Cat A	Arme libre et fusil standard	89	87	86
Cat D	Fass 57/03, Mousqueton	86	84	83
Cat E	Fass 90, Fass 57/02	84	82	81

Répartition individuelle	Aucune
Rachat	Aucun
Classement individuel	Selon règlement des 4 Districts du Centre
Classement des sections	Selon le Règlement ci-après

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE SECTIONS

SECTIONS MEMBRES DU GT4DC (Group. de Tir des 4 Districts du Centre)

- Finance d'inscription Aucune
- Répartition Aucune
- Calcul du résultat de section : Selon Règlement du Tir Challenge des 4 Districts
- Classement et challenge : Selon Règlement du Tir Challenge des 4 Districts



CORIAN® QUALITY NETWORK
INDUSTRIAL PARTNER



MENUISERIE AGENCEMENTS

SEPPEY www.seppey-sa.ch

albert seppey & fils sa | 1987 hérémence | tél. 027 281 12 08

Nouvelle Cible de Port-Valais



14 & 21 & 22 octobre 2022

Vous souhaitez un beau tir
des quatre districts du centre

Et vous invite à son tir de clôture
(18^{ème} Tir Saucisses)

www.nouvelle-cible-port-Valais.ch

SECTIONS INVITÉES, HORS « GROUPEMENT DU TIR DES 4 DISTRICTS DU CENTRE »

- **Finance d'inscription** Fr. 40.— par section

- **Répartition** 100% du produit des finances de section au 50% des sections classées

- Calcul du résultat de section

Résultats obligatoires

Sont pris en compte comme résultats obligatoires, les 50% du nombre total des participants par section sans les juniors (JJ et J) mais au minimum le nombre de 8 résultats obligatoires. Les résultats obtenus en sus des résultats obligatoires sont considérés comme résultats non obligatoires.

Calcul du résultat

Pour effectuer le calcul du résultat de section, on tient compte des meilleurs résultats du palmarès individuel de la passe Section. Le résultat de chaque section s'obtient comme suit :
au total des résultats obligatoires, on ajoute le 1% du total des résultats non obligatoires ;
cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires.

En cas d'égalité, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels.

- **Classement des sections** Toutes les sections concourent dans la même catégorie.
Toutes les sections atteignant le minimum de 8 résultats obligatoires sont classées.

Passe « RÉPARTITION »

Rachat Aucun
Arme Toutes les armes
Champ des points Cible A10
Nombre de coups 6 coups cpc
Position Selon dispositions générales et règlement
Prix de la passe Fr. 18.- munition comprise
Distinction Aucune

Classement Total de la passe, coups profonds, mouches (+), âge : JJ, J, SV, V, E

Répartition immédiate

<i>Points</i>	<i>Cat A</i>	<i>Cat D</i>	<i>Cat E</i>
60	80.-	85.-	90.-
59	35.-	40.-	45.-
58	20.-	30.-	35.-
57	15.-	24.-	28.-
56	10.-	18.-	22.-
55	8.-	12.-	17.-
54		8.-	12.-
53		5.-	8.-
52			5.-



Votre spécialiste pour le tir sportif et la chasse

www.freesport.ch

FREESPORT, P.-A. DUFAUX SA

Rte. des Grives 6, 1763 Granges-Paccot

026/350 61 61, Info@freesport.ch



La société de tir de Versoix souhaite plein succès à nos amis
de la société de tir

« Le Grütli de Vex » dans l'organisation du
GRAND TIR DES 4 DISTRICTS DU CENTRE 2022

Passe « MOURTY »

Rachat	Aucun
Arme	Toutes les armes
Champ des points	Cible A10
Nombre de coups	3 coups cpc, 3 coups en série
Position	Selon dispositions générales et règlement
Prix de la passe	Fr. 18.- munition comprise
Distinction ou rappel	Voir dispositions générales

	Distinction pour	E/S	J/V	JJ/SV
Cat A	Arme libre et fusil standard	54	53	52
Cat D	Fass 57/03, Mousqueton	52	51	50
Cat E	Fass 90, Fass 57/02	51	50	49

Classement	Total de la passe, coups profonds, mouches (+), âge : JJ, J, SV, V, E
Répartition ultérieure	65% du produit des passes aux 50% des tireurs (Prix en espèces ou don en nature)

Passe « ART- GROUPE »

Rachat	Aucun
Arme	Toutes les armes
Champ des points	Cible A100
Nombre de coups	5 coups cpc
Position	Selon dispositions générales et règlement
Prix de la passe	Fr. 18.- (munition comprise)
Distinction	Voir dispositions générales

	Distinction pour	E/S	J/V	JJ/SV
Cat A	Arme libre et fusil standard	440	430	425
Cat D	Fass 57/03, Mousqueton	420	410	405
Cat E	Fass 90, Fass 57/02	405	395	390

Classement	Total de la passe, coups profonds, âge : JJ, J, SV, V, E
-------------------	--

Répartition ultérieure	65% du produit des passes aux 50% des tireurs (Prix en espèces ou don en nature)
-------------------------------	---

Classement des groupes GROUPE	A l'addition des 4 résultats obligatoires de la passe ART- GROUPE En cas d'égalité, appui par : <u>Le plus haut résultat individuel, puis les coups profonds du groupe</u>
--------------------------------------	---

Finance du Groupe	Fr. 40.- Voir dispositions générales
--------------------------	--------------------------------------



CIBLES ET DONS EN NATURE

CIBLES D'OR

Barras Pascale
BTA Sion
Commune de St-Martin
Société de tir "La Cible" de Sion
Société de tir "Le Chamois" Nendaz

CIBLES DE BRONZE

Boucherie Fournier Sion
Café de l'Aigle Vex
Froidevaux Valérie et Etienne
Garage Citroën Moix
Germanier Daniel
Mayoraz Etienne
Menoud Sébastien
Pitteloud Laurent
Rossier Jérôme
Sociétés de tir :
"Le Grütli" Hérémence
"Intrépide" St-Martin
"La Cible" Evolène
"L'Ardévaz"
"Le Muveran" Saillon
"Les Carabiniers" Savièse
"Les Tireurs de la Borgne" Bramois
"L'Union" Fully
"TSMR" Martigny

CIBLES D'ARGENT

Comité 4-Districts
Fournier Louisa et Raymond
Société de tir de Versoix

BANDEROLES

Banque cantonal du Valais
Combustia
DB Les Artisans Sàrl
Libero Motos

DONS EN NATURE

Armurerie Dayer
Café de la Place
Coop
Daytona Hérémence
Freesport
Laiterie d'Hérémence
Parsta SA Station Tamoil
Provins
Volg Vex





Ch. de la Bourgeoisie 11 / 1988 LES COLLONS



www.cave-jacquesdumoulin.ch

+41 78 744 49 55

Cave Jacques Dumoulin,
Rte du Belvédère 47, 1965 Savièse

DON D'HONNEUR

Frs. 500.--

Commune de Vex

Frs. 250.--

Oiken

Frs. 110.--

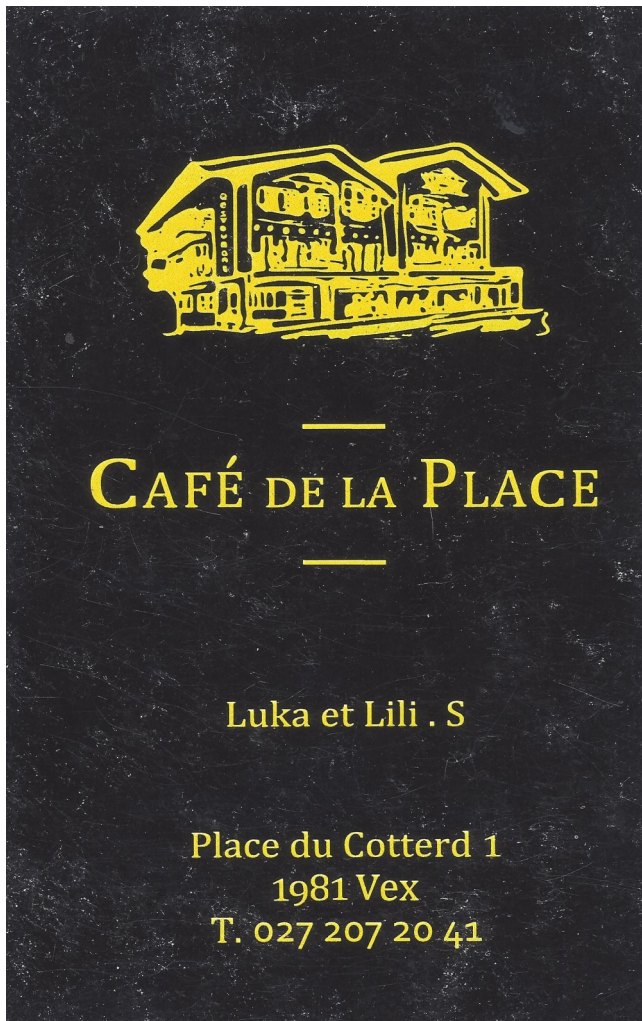
AZ Electricité Sàrl

Frs. 100.--

Bonvin Didier
Bovier Marie-Cécile et Stéphane
Bruchez Gaëtan
Carrosserie des Casernes Moix SA
Délèze Vincent
Favre Jean-François
Grande-Dixence SA
Hugonin Aurore et Ludovic
Pitteloud Emilie
Sargenti Remo
Vaquin Roger

Frs 60.--

Dillier Antoine





**ON LAVE, ON LOUE
POUR VOUS !**

PAPIVAL

LOCATION

SERVICES

**LOCATION & LAVAGE
VAISSELLE RÉUTILISABLE**



partenaire
fiesta

PAPIVAL
LOCATION SERVICES

Rte de Préjeux 10 • 1950 Sion
contact@papival.ch
027 / 205 70 20

Frs. 50.--

ALM Agence de location
Aymon Gérard
B-Chill
Borella Léo
Boucherie Rigal
Café de la Poste Les Agettes
Dayer David
Dayer Yannick
Duroux Thierry
Fournier Brice
Gaspoz Sylvia
Genolet Jacqueline et Hervé
Métrailler Aspirateurs Saxon
Métrailler Jacques
Pharmacieplus de Vex
Pitteloud Nicole
Pralong Bernard
Rey Samana
Seppey Fabrice
Suter Pascal et Ivana
Tercier Matheo et Simon
Walker Damian

Frs 40.--

Bourdin Sacha
Clausen Udo
Délèze Marc
Favre Jean-Louis

CHAUFFAGE - SANITAIRE - FERBLANTERIE - COUVERTURE

EDOUARD BOVIER & fils SA

MAÎTRISE FÉDÉRALE



Chemin St-Hubert 37 – 1950 Sion

T. 027 322 80 84 – www.ed-bovier.ch

Café



MARIE-BERNARD
ROSSIER
VEX

TÉL. 027 207 31 96

Société des Saus-Officiers
de Sion et environs



CASE POSTALE
CH 1950 SION

Activités militaires hors du service ouvert à tous

Informations sur sof-sion.ch



CÔNE DE THYON®
TRIAGE FORESTIER

SION — VEX — HÉRÉMENTE

Route des Iles 42
CH - 1950 Sion

T 027 207 17 05 - F 027 207 31 51
www.conedethyon.ch - info@conedethyon.ch

Frs 30.--

Bonvin Luc
Cretton Bertrand

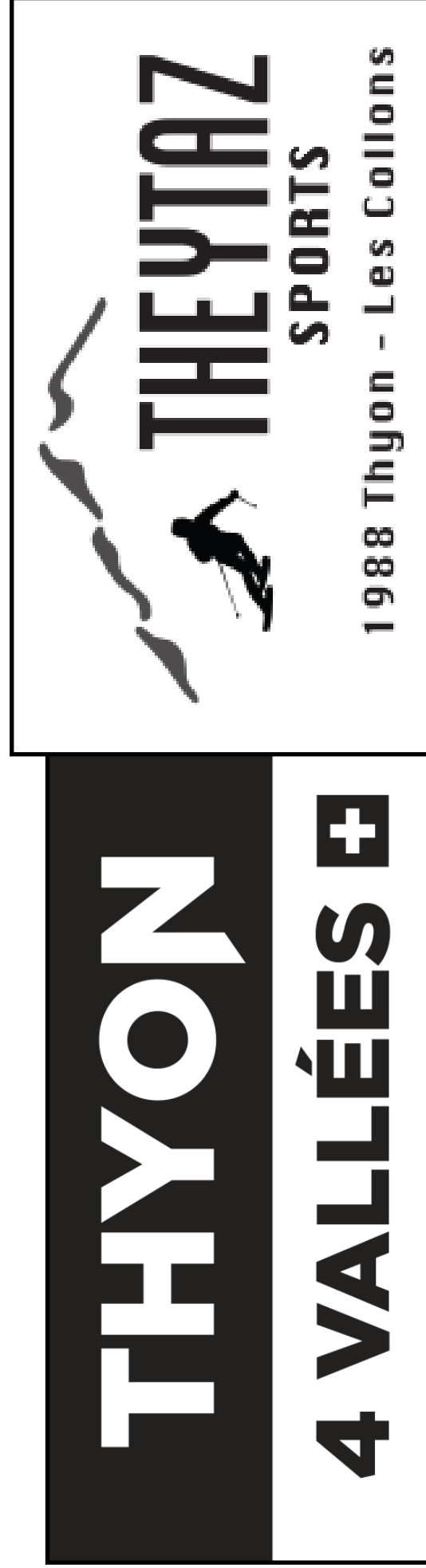
Frs. 20.--

Anonyme Vex
Antoine Hervé
Bonvin Fabrice
Bourdin Sacha
Bovier Didier
Claivaz Jean-Paul
Coiffure La Coupe
Dayer Luke
Dayer Martin
Delaloye Raphaël
Délèze Laurent
Favre Claude
Flückiger Erika
Hager fredy
Haübi Kevin
Journet Olivier
Maschio Reynald
Mayoraz Nicolas
PB Consulting SNC
Pellet Jacques
Pitteloud Xavier de Guy
Posse Eric
Pralong Raphy
Praz Jean-Jacques
Roch Xavier
Roh Willy
Rossier Ivan
Sierro Sébastien
Tschopp Claude

Frs 10.--

Bonvin Yolaine
Charbonnet Fabienne
Filou Sion
Gaspoz Andy
Zuchuat Pierre-André

	Joseph Gesuiti La Combe / 1981 Vex	1957 Ardon Mobile 078 805 15 36
L'ARTISAN DE L'EAU^{SA}		info@lartisandeleau.ch www.lartisandeleau.ch
FERBLANTERIE - COUVERTURE - SANITAIRE HAMMAM - CHAUFFAGE - TUBAGE DE CHEMINÉES		



CAFÉ

Art de Vivre
chez Alice

Centre Art de Vivre | Rte du Manège 60
1950 Sion | Tél. 027 203 27 62

CAFÉ ★ RESTAURANT ★ CHAMBRES
RELAIS DES MAYENS DE SION

ROUTE DES PLANS 2 1992 MAYENS DE SION  VALAIS + SWITZERLAND



Fam. Bernard Rudaz +41 (0)27 207 28 72
lerelais@bluewin.ch www.mayensdesion.ch

1981-2021 Votre restaurant depuis 40 Ans !

Toit POUR Toi
SARL

FERBLANTERIE - TOITURE

ZI Mangold - CH -1958 St Léonard www.toit-pour-toi.ch

tél: +41 79 508 61 73 - fax: +41 27 483 26 76 - info@toit-pour-toi.ch

Martignoni

gérances immobilières



HUGUENINTM

Horloger Médailleur depuis 1868

Le signe de l'excellence

MEDAILLES
MONNAIES
DISTINCTIONS
PLAQUETTES
TROPHÉES

Faude & Huguenin SA • Bellevue 32 • CH 2400 Le Locle
Tel +41 32 930 52 00 • Fax +41 32 930 52 01
welcome@huguenin.ch • www.huguenin.ch

Remerciements et excuses

Le comité d'organisation du Tir des 4-Districts du Centre 2022 remercie vivement tous les annonceurs et donateurs qui ont contribué financièrement à mettre sur pied cette importante fête de tir.

Il les recommande chaleureusement à ses amis tireurs et à tous les lecteurs de ce carnet.

Le comité remercie aussi toutes les personnes qui ont œuvrés à la réussite de cette manifestation.

Nous prions tous les annonceurs et donateurs de nous excuser si, malgré tout le soin apporté à la réalisation de ce carnet de fête, des erreurs ou omissions devaient être constatées.

Le Comité d'organisation



**Pour ne pas tirer
au hasard:
nos solutions d'assurance
et de prévoyance.**

Christian Rion, Conseiller en assurances et prévoyance
M 078 600 81 62, christian.rion@mobiliere.ch

Agence générale de Sion
Yanis Aymon

Avenue du Midi 10
1950 Sion
T 027 329 25 25
sion@mobiliere.ch
mobiliere.ch

la Mobilière

Notes :

[illegible]

RAIFFEISEN

